

*** Réalisation et installation du buffet par notre équipe avant l'arrivée de vos convives, le personnel est présent uniquement sur le buffet Cadar.**

La restitution du matériel doit être effectuée dans un délai de 72h après l'évènement, un chèque de caution* obligatoire vous sera demandé avant la mise en place.

Un tarif kilométrique sera facturé en fonction de la distance de votre lieu de réception. (0.75 euro/kilomètre).

Possibilité de louer de la vaisselle avec nos prestataires sans supplément tarifaire.

*Le **chèque de caution** n'est pas **encaissé sauf** en cas de **non** retour, de détérioration ou de **non** respect des consignes données au moment de la livraison. Pour toute commande faite à moins d'un mois de la date de l'évènement nous nous donnons le droit de vous demander le montant total de la prestation.